

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n° A-2017-15 en date du 06 avril 2017, le Maire de GUERANDE a ordonné la prolongation de l'enquête portant à la fois sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de GUERANDE et sur la transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.).

L'enquête publique prévue du lundi 13 mars 2017 au vendredi 14 avril 2017 inclus est prorogée de deux semaines, soit de 14 jours, jusqu'au vendredi 28 avril 2017 à 17h30.

Les dossiers sont consultables pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier ou depuis un poste informatique, à la mairie de GUERANDE - 7 place du marché aux Bois 44350 GUERANDE - où toute personne peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 09h00 à 12h00). Le public peut également prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.ville-guerande.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et les propositions du public peuvent être :

- consignées dans le registre d'enquête ouvert en mairie, à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur,
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie de GUERANDE - Hôtel de ville - 7 place du marché aux Bois - 44350 GUERANDE ; ou par voie électronique : accueil.urbanisme@ville-guerande.fr avec en objet la mention «enquête publique P.L.U./A.V.A.P., à l'attention du commissaire enquêteur »,
- reçues par le commissaire enquêteur au cours des permanences mentionnées ci-dessous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de GUERANDE - Hôtel de ville - 7 place du marché aux Bois - 44350 GUERANDE :

- . Le mardi 18 avril 2017 de 13h30 à 17h30
- . Le jeudi 20 avril 2017 de 09h00 à 12h30
- . Le lundi 24 avril 2017 de 13h30 à 17h30
- . Le vendredi 28 avril 2017 de 13h30 à 17h30

Les autres dispositions portées dans l'avis au public initial demeurent inchangées.

*Le Maire,
Stéphanie PHAN THANH*